Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260326-DEL2026029-DE

République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Nombre de conseillers en exercice : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 mars, à 19 heures 30,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 23 mars 2026, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Sabrina GUÉRIN, Joseph TEMPLIER, Annick DUSANTER, Sylvie DABET, Christian VISDELOUP, Jérémy BASSET, Rosemarie GIQUEL, Aymeric RENAUX, Vanessa GUILLAUME et Mélanie COVAIN.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Théo TARDIVEL et Alexis CORNILLET étaient excusés et avaient donné pouvoir respectivement à Aymeric RENAUX et Sabrina GUÉRIN.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Joseph TEMPLIER a été désigné secrétaire de séance.

2026029 – CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article **L.2121-22** ;

Considérant

- qu'il appartient au conseil municipal de former des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal ;
- que le maire est président de droit des commissions municipales ;
- qu'il convient de fixer la composition des commissions municipales ;

Après en avoir délibéré,

le conseil municipal

- **Décide de créer les commissions municipales suivantes :**

1. Commission Urbanisme – Travaux – Voirie – Bâtiments – Énergies
2. Commission Solidarités – Vie associative – Sports
3. Commission Éducation – Jeunesse – Cadre de vie – Citoyenneté – Développement durable

- **Fixe ainsi la composition des commissions :**

Commission Urbanisme – Travaux – Voirie – Bâtiments – Énergies
Vice-président :

- Monsieur Daniel MACÉ, 2e adjoint

Membres élus :

- Monsieur Alexis CORNILLET

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260326-DEL2026029-DE

- Monsieur Théo TARDIVEL
- Monsieur Aymeric RENAUX
- Monsieur Christian VISDELOUP
- Madame Sylvie DABET
- Monsieur Joseph TEMPLIER

Membre invité permanent :
- Monsieur Nolann LEBAS

Commission Solidarités – Vie associative – Sports
Vice-présidente :
- Madame Christelle CARRO, 1re adjointe

Membres élus :
- Monsieur Jérémy BASSET
- Monsieur Christian VISDELOUP
- Madame Mélanie COVAIN
- Madame Rosemarie GIQUEL
- Madame Annick DUSANTER

Membre invitée permanente :
- Madame Audrey GUILLARD

Commission Éducation – Jeunesse – Cadre de vie – Citoyenneté – Développement durable
Vice-présidente :
- Madame Sabrina DELACOUR épouse GUÉRIN, 3e adjointe

Membres élus :
- Madame Vanessa GUILLAUME
- Madame Rosemarie GIQUEL
- Monsieur Joseph TEMPLIER
- Madame Mélanie COVAIN
- Monsieur Jérémy BASSET

Membre invité permanent :
- Monsieur Nolann LEBAS

- **Dit** que :
  - le maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales et que la présidence effective des commissions est assurée par les vice-présidents désignés ci-dessus,
  - Les commissions municipales peuvent associer :
    - des membres invités permanents, désignés par la présente délibération ;
    - des membres invités ponctuels, en fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Ces membres invités participent aux travaux des commissions avec voix consultative.
Ils ne prennent pas part aux votes.

- **Précise** que les commissions municipales :
- examinent les affaires relevant de leur domaine de compétence ;
- émettent des avis consultatifs ;
- ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260326-DEL2026029-DE

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

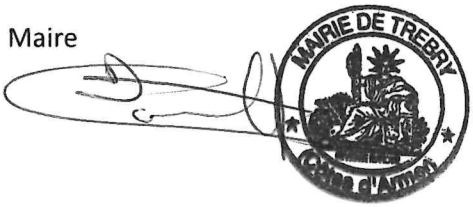
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 27 mars 2026

Daniel COMMAULT

Maire



Joseph TEMPLIER

Secrétaire de séance

